

(N^o 91.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 JUIN 1844.

Rapport fait par M. le Duc *D'Ursel*, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la demande du sieur *Jacques Paulin Roger*, docteur en médecine à Bruxelles.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants en date du 3 janvier 1838, le Sieur Jacques Paulin Roger demande la naturalisation ordinaire.

Il est né au Havre en France, le 28 septembre 1793, et habite depuis vingt ans la Belgique. S'étant voué à l'étude de la médecine, il a été reçu docteur en 1829 à l'université de Heidelberg, et en 1832 à l'université de Louvain. Lors de l'invasion du Cholera, adjoint aux médecins des pauvres, il montra un zèle digne d'éloges, et les services qu'il rendit en 1830, lui valurent la décoration de la croix de fer.

Les témoignages de toutes les autorités consultées lui sont entièrement favorables; sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 43 suffrages contre 15.

Le Duc D'URSEL.